Transcription vidéo
Bertrand Chapelant : « le Plan de Relance nous permet d'adapter les forêts au changement climatique »

La mesure renouvèlement des forêts du plan de relance va nous permettre d'adapter les forêts au réchauffement climatique en diversifiant les plantations. Ceci garantira sur le long terme la résilience des écosystèmes forestiers.
Nos adhérents vont bénéficier d'une aide de 8,8 millions d'euros qui leur permettra de renouveler environ 1.700 hectares de peuplements sinistrés par des phénomènes biotiques et abiotiques, des peuplements pauvres ou des peuplements vulnérables.

Cette aide est très importante pour la filière forestière, car les forêts d'Europe souffrent du dérèglement climatique. Nous pouvons tous constater la fréquence et l'allongement des périodes sèches et caniculaires. Ceci se traduit par le dépérissement des futaies de hêtres ou des futaies de chênes et sur les épicéas communs. On constate des attaques très importantes de scolytes qui se développent d'une manière exponentielle.

Le renouvellement des forêts est essentiel pour le développement des territoires. Les forêts protègent, les sols filtrent, l'eau augmentent la biodiversité tout en limitant les effets du réchauffement climatique.
D'un point de vue social, le renouvellement des forêts crée des emplois locaux non délocalisables et faute de reboisement, la forêt française ne sera plus en capacité de répondre à la demande croissante en bois.